



TRAVAUX QUARTIER TERNES-MAILLOT

Dans le cadre de la démarche « **Embellir votre quartier** », vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Quoi ?

Création de double-sens cyclables avec de nouveaux emplacements pour le stationnement des 2 roues

Où ?

Rues de l'Arc de Triomphe et du Général Lanrezac.

Quand ?

Du 23 octobre au 31 décembre 2023.

Comment ?

- ⚠ Création de double-sens cyclables : toutes ces voies seront dorénavant à double sens cyclable.
- ⚠ Création d'emplacements pour le stationnement des deux-roues (motorisés payant et vélos gratuit).
- ⚠ Réalisation du nouveau marquage au sol.

Les impacts :

- ⚠ Des neutralisations du stationnement dans les voies concernées pour les travaux : 1 place dans chacune de ces rues : 21, rue de l'Arc de Triomphe et 1, rue du Général Lanrezac
- ⚠ Pose de barrières le temps des travaux.
- ⚠ La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence,
- ⚠ L'accès des véhicules de secours sera maintenu en permanence.

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – NORD-OUEST
24, AVENUE NIEL, PARIS 17^E
TÉL. 01 43 18 51 00

ENTREPRISE

AXIMUM

**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER